

Demande de remboursement chômage temporaire - force majeure Corona
 (jours complets ou demi-jours déclarés sous le code 77 à la DMFA)

seulement valable pour les jours durant la période du 01/04/2020 au 15/05/2020

Vous pouvez demander le remboursement
 en envoyant ce formulaire rempli par mail à kristine.simons@swfkleding.be

Employeur:	
N° du fonds si connu:	
N° BCE :	
N° de compte en banque:	BE

	Période	nombre de jours sous le code 77	2 euros par jour	Total
Ouvriers	01/04 - 15/05		x 2	
Employés	01/04 - 15/05		x 2	

Exemple:

	Période	nombre de jours sous le code 77	2 euros par jour	Total
Ouvriers	01/04 - 15/05	20	x 2	40
Employés	01/04 - 15/05	50,5	x 2	101